

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

**CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DES
TRANSPORTS DU PACIFIQUE**

(Port-Vila, Vanuatu, 8-12 mai 2023)

**POINT E4 DE L'ORDRE DU JOUR – RENFORCEMENT DES PARTENARIATS POUR LA
MISE EN ŒUVRE DU CADRE POUR LA SÉCURITÉ ET LA RÉSILIENCE
ÉNERGÉTIQUES DANS LE PACIFIQUE**

(Document présenté par la Communauté du Pacifique [CPS], l'Agence internationale pour les énergies renouvelables [IRENA], l'Université de Nouvelle-Galles-du-Sud [UNSW], l'Université du Pacifique-Sud [USP], le Programme régional océanien de l'environnement [PROE], la Pacific Power Association [PPA] et l'Université de Loughborough)

Objet

1. Le présent document vise à demander aux ministres de l'Énergie d'approuver le renforcement de la collaboration entre les pays océaniques et les partenaires, ainsi qu'entre les partenaires, pour ce qui est de la mise en œuvre du Cadre pour la sécurité et la résilience énergétiques dans le Pacifique (FESRIP) 2021–2030.

Contexte

2. Lors de la quatrième Conférence régionale des ministres de l'Énergie et des Transports du Pacifique, tenue à Apia (Samoa) en 2019, les ministres de l'Énergie ont approuvé l'élaboration d'un nouveau cadre énergétique régional qui remplacerait le Cadre d'action en faveur de la sécurité énergétique dans le Pacifique (FAESP) 2010–2020 arrivant à son terme en 2020. En conséquence, la Communauté du Pacifique (CPS) s'est lancée dans l'élaboration du nouveau cadre énergétique en 2020, en collaboration avec le Fonds d'infrastructure régional océanien (PRIF), le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), l'Université du Pacifique Sud (USP) et la Pacific Power Association (PPA).
3. Avec l'appui financier du PRIF, deux consultants ont été engagés entre mars et octobre 2020 afin d'élaborer ce nouveau cadre. D'avril à octobre 2020, de nombreuses consultations des parties prenantes ont été organisées, notamment un questionnaire à compléter partagé avec les pays océaniques et les partenaires, ainsi que des réunions virtuelles avec les personnes et groupes concernés. Après l'examen de la première version, il a été convenu que le nouveau cadre serait intitulé « **Cadre pour la sécurité et la résilience énergétiques dans le Pacifique (FESRIP) 2021–2030** ». Lors d'une réunion virtuelle à laquelle ont participé des représentants des services nationaux de l'énergie, qui s'est tenue en octobre 2020, le consultant principal a présenté le FESRIP révisé et a offert aux pays océaniques une nouvelle occasion de formuler leurs observations. Le FESRIP a ensuite été examiné et la deuxième version a été soumise à la CPS et au PRIF le même mois.
4. En février 2021, le Directeur général de la CPS a présenté le projet de FESRIP durant la 51^e réunion des directeurs des organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP). Les directeurs des organisations membres du CORP ont convenu que la CPS, le Secrétariat général du FIP, l'USP, le PROE et la PPA feraient leur et mettraient conjointement en œuvre le FESRIP, en collaboration avec d'autres partenaires. Ensuite, l'évaluation indépendante finale du FESRIP a été réalisée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au début 2021 et toutes les observations reçues ont été intégrées dans le Cadre de manière adéquate. En avril 2021, le projet définitif du FESRIP a été diffusé à tous les ministres de l'Énergie des pays océaniques pour examen et validation. Les directeurs de la CPS,

du Secrétariat général du FIP, de l'USP, du PROE et de la PPA ont signé la version finale du FESRIP.

5. Le FESRIP a été présenté au Comité des représentants officiels des pays membres du Forum (FOC) réuni en juillet 2021, qui a convenu de recommander aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum de le valider. Le Cadre a ainsi été adopté lors du 51^e Sommet virtuel des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique, qui s'est tenu le 6 août 2021. L'objectif du FESRIP est de permettre un accès universel à des services sûrs, fiables, durables et abordables pour l'électricité, le carburant et l'énergie des ménages, des services résilients face au changement climatique et aux catastrophes naturelles, qui font de plus en plus appel à des ressources renouvelables, et qui s'accompagnent d'une augmentation de l'efficacité énergétique, d'une modernisation des infrastructures du secteur et d'une amélioration des technologies.

Situation actuelle

6. La CPS, le Secrétariat général du FIP, l'USP, le PROE, la PPA et d'autres partenaires ont mené des discussions lors d'ateliers et de réunions (virtuelles, hybrides et en présentiel) afin de déterminer les moyens de renforcer les partenariats pour ce qui est de la mise en œuvre du FESRIP. Ensuite, le comité de pilotage pour la mise en œuvre du FESRIP (FISG) a été mis en place afin de faciliter la création de partenariats et de coordonner les efforts de récolte de fonds au moyen de l'élaboration de notes conceptuelles/demandes de financement et de la mobilisation des bailleurs de fonds. Outre les organisations membres du CORP, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'Université de Nouvelle-Galles-du-Sud (UNSW), l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Université de Loughborough sont membres du FISG.
7. Une série d'ateliers ont été organisés afin d'élaborer un programme de recherche et d'innovation en faveur de la résilience énergétique dans les pays océaniques en 2020 et 2021, sous la houlette de l'Université de Loughborough, de l'Université du Pacifique-Sud (USP) et de l'UNSW. Un article publié dans la revue *Nature Energy* a mis en avant les possibilités de mieux intégrer les principes de résilience dans les processus et outils de planification, d'améliorer la collaboration avec les communautés afin de renforcer leur résilience intrinsèque et de créer des modèles d'activité viables pour des systèmes énergétiques plus résilients, notamment des solutions décentralisées à petite échelle.
8. Afin de renforcer l'autonomisation des femmes et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes dans le secteur de l'énergie, la CPS, en collaboration avec le Département d'État des États-Unis d'Amérique par l'intermédiaire du Bureau pour les ressources énergétiques, a organisé la Conférence des femmes du Pacifique dans le secteur de l'énergie à Suva (Fidji) en octobre 2022. Le Plan d'action stratégique du réseau genre et énergie dans le Pacifique (PEGSAP) 2021–2030 a été présenté lors de la Conférence et certains domaines d'action prioritaires de ce Plan ont été déterminés en vue d'une mise en œuvre au cours des trois à cinq prochaines années. De plus, le Comité de pilotage de l'Initiative en faveur du genre dans le secteur océanique de l'énergie (PEGI) a été créé lors de la Conférence ; il se compose de représentants des trois sous-régions du Pacifique, d'organisations internationales/régionales, du secteur privé et d'organisations de la société civile.
9. Depuis le début des efforts conjoints déployés pour la mise en œuvre du FESRIP en 2021, la CPS a attiré les partenariats et financements suivants : i) la BASD finance le Bureau de l'Alliance océanique des régulateurs de l'énergie (OPERA), principalement les volets renforcement des capacités, études techniques et échange d'informations, ii) le Projet d'adoption de solutions de valorisation des déchets dans le Pacifique financé par l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique est actuellement mis en œuvre par la CPS et le PROE, iii) les États-Unis, par l'intermédiaire de leur ambassade à Suva, finance le projet biogaz

de Tuvalu, iv) une Conseillère en égalité de genre a été engagée par l'intermédiaire de l'agence australienne RedR afin de coordonner et de mener la mise en œuvre du PEGSAP, v) un appui financier est fourni par l'Agence autrichienne de développement aux activités du Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en matière de mobilité électrique, de mini-réseaux d'énergie renouvelable et d'efforts de relèvement post-tsunami aux Tonga, vi) un appui financier pour le secteur de l'énergie est obtenu par l'intermédiaire du Programme phare de la CPS sur le changement climatique, financé par le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, et vii) le ministère australien du Changement climatique, de l'Énergie, de l'Environnement et de l'Eau (DCCEEW) est le principal bailleur de fonds de la cinquième Conférence régionale des ministres de l'Énergie et des Transports du Pacifique.

10. Les événements survenus dans la région depuis la première mouture du FESRIP, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et d'autres catastrophes, ainsi que les conséquences de la crise énergétique mondiale sur les importations et les prix des combustibles, n'ont fait que mettre en évidence l'importance de la sécurité et de la résilience énergétiques dans le Pacifique, ainsi que le rôle majeur que peuvent jouer les énergies renouvelables pour réaliser tous les objectifs énergétiques de la région.

Enjeux

11. Dans le contexte de la crise énergétique mondiale de 2022, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique ont défini, entre autres priorités, une trajectoire claire en faveur de la sécurité énergétique et ont discuté du besoin urgent de décarboner le secteur énergétique en se tournant vers les énergies renouvelables, lors de leur 51^e Sommet qui s'est tenu à Suva (Fidji) en juillet 2022.
12. Il est essentiel de renforcer les partenariats pour la bonne mise en œuvre du FESRIP. La CPS et les organisations membres du CORP concernées doivent travailler en étroite concertation afin d'entretenir et/ou d'améliorer la collaboration avec les partenaires existants et de créer de nouveaux partenariats.
13. L'aide des partenaires et des bailleurs de fonds est indispensable pour garantir que la mise en œuvre du FESRIP est dotée de ressources adéquates et permettra dès lors de contribuer aux efforts collectifs déployés dans la région afin d'abandonner progressivement les combustibles fossiles et de mettre le Pacifique sur la voie de la sécurité énergétique.

Recommandations

14. Les participants sont invités à :
 - i. **saluer** le travail considérable accompli pour élaborer le FESRIP 2021–2030 et le financement fourni par le PRIF et le PNUD pour l'établissement de ce cadre ;
 - ii. **approuver** le travail de collaboration mené par la CPS, le Secrétariat général du FIP, le PROE, l'USP et la PPA pour s'approprier et mettre en œuvre conjointement le FESRIP, ainsi que les efforts déployés en permanence par ces organismes pour collaborer avec d'autres partenaires dans ce domaine ;
 - iii. **soutenir** la vision des chefs d'État et de gouvernement en faveur d'une trajectoire claire en matière de sécurité énergétique et s'agissant du besoin urgent de décarboner le secteur énergétique en se tournant vers les énergies renouvelables ; et
 - iv. **exprimer** leur profonde gratitude aux partenaires qui soutiennent actuellement la mise en œuvre du FESRIP et **appeler** les autres partenaires du développement à faire de même et

à participer aux efforts collectifs déployés dans la région en matière de transition énergétique.